**Site éclusier "Ampsin-Neuville"**

**Appel à participation des riverains au comité d'accompagnement**

Dans le cadre du chantier de mise en grand gabarit du site éclusier "Ampsin-Neuville", un comité d'accompagnement doit être créé conjointement par la commune d’Amay et la ville de Huy. Ce comité a pour objectif d’assurer la protection des espèces tout en tenant compte des spécificités liées au projet.

**Composition de ce comité d'accompagnement**

Outre les représentants des communes, du SPW et de l'exploitant, il doit y avoir 7 personnes issues du monde associatif et de riverains. Ces derniers devant être répartis sur les deux communes.

**Appel à participation**

Nous lançons donc un appel à participation des riverains de notre commune. Il y a aura deux places à pourvoir pour représenter les citoyens dans chacune de nos deux communes.

**Pour toute information complémentaire et/ou inscription**, nous vous invitons à contacter le responsable Environnement, Didier Marchandise **pour le 20/07/2018 au plus tard** via e-mail : didier.marchandise@amay.be

***La mise à grand gabarit du site éclusier devrait débuter durant l’été 2018 avec l’objectif d’une exploitation complète des écluses en 2023.***

*Situé sur la Meuse, sur les communes de Huy et d’Amay, le site éclusier d’Ampsin-Neuville est le dernier goulet d’étranglement pour relier Namur à Anvers et aux Pays-Bas. Le barrage d’Ampsin-Neuville est actuellement équipé d’une écluse de gabarit moyen et d’une écluse de petit gabarit, mises en service en 1958. Ces écluses présentent des dimensions inférieures à celles des sites amont et aval et constituent dès lors un goulet d’étranglement.*

*Une réhabilitation du site, devenait indispensable pour pouvoir réduire les temps d’attente des bateliers et permettre le passage de bateaux de plus grands gabarits.*

***Le site sera doté de deux nouvelles écluses*** *:*

*- Une écluse de 225 m de long sur 12,5 m de large, préalable nécessaire à la construction d’un sas de grand gabarit afin d’assurer le maintien de la navigation durant la période des travaux*

*- Une écluse de 225 m de long sur 25 m de large qui permettra en une seule manoeuvre le passage de l’équivalent de 450 camions de 20 tonnes.*